

## La Mairie communique

### En prévention du risque de transmission du virus Covid-19, la Municipalité d'Aurignac a décidé :

- Dans une démarche d'intérêt général, de mettre gratuitement un masque de protection à disposition de chaque habitant-e de la commune (les modalités de mise à disposition des masques seront communiquées dès réception par la Mairie) afin que chacun-e puisse se protéger et protéger les autres ; il appartiendra à chacun-e d'adopter une attitude responsable pour la santé de tous.
- Dans le cadre du plan de continuité d'activité des services de la commune, d'équiper tous les agents de masques de protection, obligatoirement portés pendant les missions de travail.



### FLASH INFO COVID-19

Pour les entreprises d'Occitanie impactées par la crise sanitaire

Carole Delga – Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées –Méditerranée propose une plateforme :

<https://hubentreprendre.laregion.fr/>

« Avec le Hub Entreprendre Occitanie, notre ambition est de proposer une plate-forme 360° dédiée aux entrepreneurs de notre territoire. Une démarche inédite en France ! »

Découvrez les mesures de soutien exceptionnelles, adoptées par l'Etat, la Région Occitanie, Bpifrance, les réseaux consulaires.

**Pour plus d'informations, contactez le 0 800 31 31 01**

**HUB** ENTREPRENDRE  
OCCITANIE

### Ouverture du bureau de Poste d'Aurignac

Depuis le mardi 14 avril et jusqu'à nouvel ordre,

le bureau de Poste et la MSAP (Maison de Services Au Public) sont ouverts le :

- mardi matin de 9 H 30 à 12 H.
- jeudi matin de 9 H 30 à 12 H.

L'accès est limité à une seule personne à la fois au sein du bureau de Poste, et ce, dans le plus strict respect des gestes barrières.

Le départ du courrier et sa distribution ont lieu uniquement les mercredis, jeudis et vendredis.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas, ces jours de distribution, à solliciter votre factrice ou facteur, qui vous conseillera utilement.



### AURIGNAC



SAMEDI MATIN  
**MAINTENU**



VENTE À EMPORTER UNIQUEMENT  
AUCUNE TERRASSE  
POINTS DE RASSEMBLEMENTS INTERDITS  
ATTESTATION DE DÉPLACEMENT OBLIGATOIRE  
MERCİ DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES  
ET LES DISTANCES D'1 MÈTRE

### Maintien du marché du samedi matin à Aurignac, de 8 h à 12 h.

Depuis le début de la crise sanitaire et en parfait accord avec les conditions énoncées par Le Premier Ministre le Lundi 23 Mars, le Maire d'Aurignac a sollicité, et obtenu, une dérogation (renouvelée chaque samedi depuis) du Préfet de Région pour le maintien du marché de plein vent du samedi matin à Aurignac. Les conditions sont strictes et les gendarmes contrôlent régulièrement le respect des consignes édictées.

Chaque samedi, le placier et 3 élus municipaux dont le Maire veillent au bon déroulement de ce moment important et nécessaire, tant pour nos producteurs locaux que pour la population du village et des alentours.

Seuls dix stands sont autorisés chaque samedi. Un roulement s'est donc organisé entre les forains ainsi que des solutions mutualisées, certains commercialisant les produits de leurs collègues pour permettre à tous de surmonter ce moment économiquement difficile.

Un sens de circulation a été mis en place pour les clients qui ne doivent pas être plus de vingt à la fois sur la place du marché. Le respect des gestes barrières est obligatoire.

**Merci à tous de continuer à être responsables, de venir seul et de faire ses courses rapidement, afin de permettre aux uns d'écouler leurs produits et aux autres de s'alimenter de manière locale, durable et responsable.**

### Sur instruction du Préfet de Région,

### la cérémonie publique de commémoration du 8 mai 1945 est annulée

Cependant, la mairie sera pavoisée aux Couleurs Nationales, en ce jour du souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, où le peuple français, résistant au danger pour sa liberté souveraine, a vaincu les forces armées de l'Occupation nazie.

**Rien n'est plus fort que le Peuple uni pour sa liberté!**



## TRAVAUX

**Entretien et travaux** : Dans le cadre du plan communal de continuité d'activité pendant l'épidémie du coronavirus, nos agents ne sont sollicités que pour des tâches d'entretien et ce, de manière ponctuelle, individuelle et sécurisée d'un point de vue sanitaire.

- Les tontes, débroussaillages et arrosages nécessaires sont effectués a minima pour ne pas perdre les plantations ; les conteneurs et leurs plantations sont également entretenus.
- Les surfaces devant les cages des terrains de football ont été remises en herbe, profitant de la pause sportive obligatoire en saison printanière. Gageons que le gazon semé sera fin prêt pour la reprise sportive.
- Enfin, suite à des dons de graines, des parcelles du cimetière ont été semées en prairies fleuries. Elles embelliront ce lieu de recueillement tout en favorisant la biodiversité.

Communauté des communes — Info COVID-19

### Ouverture de la déchetterie d'Aurignac Du mardi au jeudi de 7h45 à 12h30

Gestion assurée par la 5C

\*\*\*\*\*

**Sont acceptés uniquement**  
La ferraille, le bois, les encombrants,  
les déchets verts, les gravats, les cartons.

\*\*\*\*\*

Pour aller à la déchetterie, remplissez le document de **dérogation de déplacement** en cochant la case « **achat de première nécessité** » (avis de la Préfecture). **2 voitures seulement et 1 personne seule par véhicule sont autorisées sur le site.** Respecter les gestes barrières. Pour éviter tout contact, aucune manutention ne sera réalisée par le gardien.

La 5<sup>ème</sup> édition  
des Rencontres autour  
des films de  
Chercheurs est annulée



L'association est sincèrement désolée de cette annonce mais travaille d'ores et déjà à une édition 2021 de qualité, pour ce moment fort de la vie culturelle aurignacaise.



MUSEE DE L'AURIGNACIEN  
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

L'équipe du Musée de l'Aurignacien vous accueille et vous informe :

Le Musée de l'Aurignacien restera fermé jusqu'à mi-juillet, en raison de la **prolongation de la fermeture des musées dans toute la France**. Pendant la période du confinement, la newsletter du Musée de l'Aurignacien devient exceptionnellement un rendez-vous de jeux hebdomadaires "Une semaine, une oeuvre aurignacienne". Pour tous renseignements consulter :

<http://www.musee-aurignacien.com/fr/actualites>

[Musée de l'Aurignacien](#)

[@museedelaurignacienlaprehistoireenhaute Garonne](#)



### À la MARPA

La maison de retraite des Terres d'Aurignac, la MARPA, s'emploie depuis mi-mars à défendre ses 23 résident-e-s contre le Covid-19. Leur moyenne d'âge, 89 ans (dont deux centenaires), tout comme leur état de santé, les situent dans une tranche de risque maximum en cas de pénétration du virus dans l'établissement.

À ce titre s'applique depuis le 1er avril un confinement dans les logements où leur sont servis leurs repas personnalisés (régimes, rations) midi et soir. Une surveillance quotidienne des symptômes éventuels (toux, respiration, température, odorat, etc) est assurée. Les entrées extérieures (personnel, intervenants) ont été divisées par deux et font l'objet d'un strict contrôle.

Toutefois, afin d'humaniser un confinement difficile moralement, des échanges sécurisés avec leur famille ont été maintenus à distance et sans contact. L'organisation s'est bien sûr renforcée et adaptée pour faire face aux multiples charges induites par ce confinement à l'évidence durable.

Pour l'instant le personnel tient bon, le moral reste au beau et le virus dehors !



### Asp Aurignac

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT  
LE COVID-19

Depuis plusieurs semaines, nous sommes confrontés à une crise sanitaire sans précédent, où nos aînés sont plus vulnérables.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers vous propose son aide pour aider les personnes en situation difficile vivant sur le canton d'Aurignac.

Cette aide peut prendre différentes formes, comme :

- Faire des courses 🛒🍅🍆🥕🥔
- Récupérer les médicaments à la pharmacie 💊
- Renouveler et changer une bouteille de gaz 🛒
- Petits travaux de la vie de tous les jours (régler la télé 📺, réparer une fuite 🚰...),
- Prise de contact, soutien psychologique,
- Évaluer un besoin immédiat,
- Trouver par le réseau un besoin particulier.
- ...

Tout sera mis en place pour respecter les règles sanitaires exigées, pour la sécurité de tous.

Pour cela, veuillez nous contacter au 📞  
06.30.58.52.04 ou 📞06.32.88.70.69, du lundi au  
vendredi de 09h à 19h ou par mail à l'adresse suivante :  
[aspaurignac@gmail.com](mailto:aspaurignac@gmail.com)

### Les Restos du Cœur

La campagne d'été a repris le 15 avril,  
la distribution a lieu tous les 15 jours  
le mercredi, à partir de 14h,  
à la Salle paroissiale.

### État civil

#### Décès

BON André, le 04/03  
GIEUDES Laure, le 30/03